



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **16 décembre 2019**

Délibération n° 2019-3938

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Albigny sur Saône

objet : Construction d'un parking devant la gare - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction territoires services urbains

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Suchet

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 164

Date de convocation du Conseil : mardi 26 novembre 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 18 décembre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guiland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, M. Llung, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Bernard (pouvoir à M. Eymard), Mme Balas (pouvoir à Mme de Lavernée), M. Bousson (pouvoir à M. Suchet), Mmes lehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Leclerc (pouvoir à M. Petit), MM. Martin (pouvoir à M. Girard), Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Piegay (pouvoir à M. Germain), Sannino (pouvoir à Mme Laurent).

Absents non excusés : MM. Vesco, Aggoun, Genin, Passi.

Conseil du 16 décembre 2019**Délibération n° 2019-3938**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Albigny sur Saône

objet : **Construction d'un parking devant la gare - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction territoires services urbains

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 novembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le projet de construction d'un parking à Albigny sur Saône a été inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil métropolitain le 6 juillet 2015.

I - Contexte

La gare d'Albigny sur Saône fait partie des gares du Val de Saône située sur les lignes ferroviaires régionales Lyon - Roanne et Lyon - Mâcon.

Elle est très utilisée par les habitants du Val de Saône et des Monts d'Or qui vont travailler au centre de la Métropole de Lyon.

Le parking existant d'environ 120 places est ainsi saturé.

II - Projet

La Métropole a acquis un terrain privé situé face à la gare, en 2016, en vue de créer 35 places de stationnement supplémentaires.

Les travaux vont consister en :

- la démolition d'un hangar existant,
- la démolition et reconstruction d'un mur de clôture,
- le déplacement du portail et des réseaux de la propriété privée,
- la construction d'un collecteur d'eaux pluviales dans la propriété privée pour évacuer les eaux pluviales dans le réseau du quai de Saône,
- l'aménagement d'un parking de 35 places.

III - Coût

La présente demande d'individualisation complémentaire d'autorisation de programme s'élève à 494 200 € TTC en dépenses à la charge du budget principal.

Une autorisation de programme de 5 800 € TTC a déjà été mise en place au titre de l'autorisation de programme études.

IV - Planning

Les travaux seront réalisés de janvier à juin 2020 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve la construction d'un parking devant la gare à Albigny sur Saône.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale n° P08 - Transports urbains, à la charge du budget principal pour un montant de 494 200 € TTC, en dépenses, en 2020 sur l'opération n° 0P08O7000.

Le montant de l'autorisation de programme individualisé est donc porté à 500 000 € TTC en dépenses pour le budget principal, en raison de de l'autorisation de programme études de 5 800 € TTC.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 18 décembre 2019.